



Bienvenue à tous
nos visiteurs et
emprunteurs !

La bibliothèque principale
stadsbiblioteket@vasteras.se

Le bibliobus
bokbussen.stadsbibliotek@vasteras.se

La bibliothèque de Bäckby
backby.bibliotek@vasteras.se

La bibliothèque enfantine et scolaire de Irsta
irsta.bibliotek@vasteras.se

La bibliothèque de Råby
raby.bibliotek@vasteras.se

La bibliothèque de Skiljebo
skiljebo.bibliotek@vasteras.se

La bibliothèque de Viksäng
viksang.bibliotek@vasteras.se

La bibliothèque de Önsta-Gryta
onsta-gryta.bibliotek@vasteras.se

Numéro de téléphone du service clientèle : 021-39 46 01.

Visitez notre site Web ou Facebook pour vous renseigner
sur les heures d'ouverture et pour toutes autres informations

www.bibliotek.vasteras.se
www.facebook.com/vasterasstadsbibliotek

Photo : ©Fotograf: Pia Nordlander, bildn.se



VÄSTERÅS STAD

Date d'impression: mai 2014



VÄSTERÅS
STADSBIBLIOTEK

Information
et conditions
d'emprunt

DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DE VÄSTERÅS, on peut emprunter gratuitement des livres et d'autres types de matériel et utiliser librement les autres services proposés : livres de référence, journaux, magazines, Internet, traitement de texte, information sociale, etc. Notre personnel tient à aider au mieux les visiteurs et les emprunteurs de la bibliothèque. **N'hésitez pas à nous poser des questions !**

CARTE DE BIBLIOTHÈQUE

La carte de bibliothèque est gratuite. Pour l'obtenir, il suffit de présenter une pièce d'identité valide. Les titulaires d'une carte sont inscrits dans le registre des emprunteurs de la bibliothèque.

Les enfants de moins de 15 ans doivent obtenir le consentement d'un des parents. Celui-ci est responsable des emprunts.

La carte est munie d'un code PIN composé de quatre chiffres. Ce code vous permet notamment de renouveler vos emprunts sur le site Web de la bibliothèque, de faire des emprunts aux automates de prêt et de réserver une séance devant les ordinateurs de la bibliothèque.

VOTRE RESPONSABILITÉ

La carte de bibliothèque est un **titre personnel**. Cela veut dire que vous êtes responsable des livres et du matériel empruntés avec la carte. L'emprunteur est tenu de rembourser tout matériel égaré ou abîmé

du montant résultant de l'évaluation de la bibliothèque.

SIGNEZ LE PLUS VITE POSSIBLE la perte de votre carte de bibliothèque.

LIBRE-SERVICE

Sur le site Web de la bibliothèque www.bibliotek.vasteras.se, vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque pour savoir quels sont les livres de la bibliothèque et s'ils sont disponibles. En vous connectant avec le numéro de la carte d'emprunt ou votre numéro national d'identité et le code PIN, vous pouvez voir vos emprunts et les renouveler. Vous pouvez réserver des livres ou annuler des réservations et vous pouvez faire des propositions d'achat.

DÉLAI DE PRÊT

Le délai de prêt est normalement de quatre semaines. Des délais plus brefs sont appliqués notamment pour des films.

RENOUVELLEMENT

En règle générale, on peut renouveler l'emprunt d'un livre **deux fois au maximum**, à moins qu'il n'ait été réservé par un autre emprunteur.

On peut renouveler un emprunt sur le site Web de la bibliothèque ou par téléphone.

RÉSERVATION

Si on veut emprunter un livre qui a déjà été prêté, on peut le réserver. La réservation se fait sur les ordinateurs de recherche de la bibliothèque, aux comptoirs d'information

ou sur le site Web de la bibliothèque. Dès que le livre est disponible, on en est informé par courrier, courriel ou SMS. On peut aller chercher le livre dans la bibliothèque choisie, où il restera pendant sept jours.

PÉNALITÉ

En cas de retard dans la restitution de livres pour adultes, il faut payer une pénalité. Cette pénalité est due même si la bibliothèque n'a pas envoyé une mise en demeure. Les livres empruntés restitués en retard dans une boîte à livres sont enregistrés comme une dette. La pénalité correspondante peut être payée lors de votre prochain emprunt ou par le débit de votre compte sur la page d'accueil de la bibliothèque.

RAPPEL

Vous pouvez demander à recevoir un **avertissement** trois jours avant l'expiration du délai de prêt, par courriel ou SMS. Quelque temps après l'expiration du délai de prêt, la bibliothèque vous adressera un rappel. Faute de restituer les livres, vous recevrez une facture établie sur la base d'une évaluation particulière.

Tout emprunteur qui, malgré les rappels, ne restitue pas les livres de la bibliothèque et ne paie pas les pénalités perd le droit d'emprunter des livres. Il recouvrera ce droit dès que les livres auront été restitués et que la dette ou la facture aura été réglée.